



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUOT Dominique – BORDENAVE Stéphanie - DION Michel – ORVOEN Véronique - HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande – GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy – CANTIE René

formant la majorité des membres en exercice.

MAIRIE
DE
TREGUNC

Objet

**VOTE DU
COMPTE ADMINISTRATIF
2013 DU PORT
DE TREVIGNON**

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

Date de convocation : 14 février 2014

Marie-Pierre RIVIERE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire présente le rapport d'analyse du compte administratif 2013 du budget annexe du Port de Trévignon qui est arrêté comme suit :

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 28

Section de fonctionnement :

Dépenses : 55 247,41 €
Recettes : 68 207,24 €
Soit un excédent de 12 959,83 €

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Section d'investissement :

Dépenses : 26 519,34 €
Recettes : 34 844,08 €
Soit un excédent de 8 324,74 €

Monsieur Le Maire ayant proposé de confier la Présidence à Monsieur BELLEC, Adjoint au Maire et ayant quitté la salle, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2013 du budget du port de Trévignon.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 24 février 2014

LE MAIRE

Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140225-DE1421024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2014

Publication : 25/02/2014